



Formulaire de demande Noir pour les exploitations de base 2024 Contributions fédérales pour les mesures de protection des troupeaux

Mesures selon la liste des contributions de l'OFEV ; contributions pour les mesures de protection des troupeaux selon l'art. 10ter, al. 1, let. D, OChP

Exploitation de base requérante	
Nom de l'exploitation	
N° d'exploitation	
N° BDTA	
Prénom et Nom	
Adresse complète/ Nr	
Téléphone et e-mail	
Nombre d'animaux	<input type="checkbox"/> Moutons : ____ <input type="checkbox"/> Chèvres : ____ <input type="checkbox"/> Veau : ____ (jusqu'à 365 jours) <input type="checkbox"/> Camélidés du nouveau monde : ____ <input type="checkbox"/> Gibier d'élevage : ____ <input type="checkbox"/> Porcs de pâturage : ____ <input type="checkbox"/> Autres : _____
Mesures de protection des troupeaux	<input type="checkbox"/> Clôtures <input type="checkbox"/> Chiens de protection <input type="checkbox"/> Autres : _____
Conditions générales	
<ul style="list-style-type: none">• L'exploitation a droit aux paiements directs• L'exploitation a déjà mis en œuvre des mesures de protection des troupeaux ou met en œuvre de nouvelles mesures.• La contribution maximale correspond au plafond des coûts par mesure (nombre d'animaux).• Les doubles financements ne sont pas autorisés.• Le canton se réserve le droit de procéder à des contrôles par sondage pour la mise en œuvre des mesures subventionnées.	

Liste de contrôle des annexes nécessaires pour le paiement

Renforcement électrique :

Plan des surfaces avec des indications des mètres de clôtures nécessaires.

Paielement

Le paiement des contributions ne peut être effectué que si tous les documents demandés sont correctement remplis et signés avant d'être remis au service de conseil en matière de protection des troupeaux. Les scans de mauvaise qualité, photos et copies de smartphones ne sont pas admis. Les contributions sont versées sur le compte de l'exploitant sur lequel sont versées les contributions d'estivage ou les paiements directs.

Signature de l'exploitant

Le responsable de l'exploitation confirme que le formulaire de demande a été rempli conformément à la vérité et qu'il a pris connaissance des conditions générales.

Lieu, date		
Signature		

Préavis du conseil cantonal pour la protection des troupeaux (à remplir par le conseiller en protection des troupeaux)

Les mesures demandées sont nécessaires : Oui Non

Lieu, date		
Signature		

Décompte des contributions de soutien (à remplir par le conseiller en protection des troupeaux)

Nombre d'animaux	Zone	Contributions
Exploitations de base jusqu'à 20 animaux	Zone plaine et colline : ZM I et II : ZM III et IV :	<input type="checkbox"/> Fr. 900.– <input type="checkbox"/> Fr. 3'600.– <input type="checkbox"/> Fr. 4'500.–
Exploitations de base de 21 à 60 animaux :	Zone plaine et colline : ZM I et II : ZM III et IV :	<input type="checkbox"/> Fr. 1'600.– <input type="checkbox"/> Fr. 6'000.– <input type="checkbox"/> Fr. 7'500.–
Exploitations de base de plus de 60 animaux	Zone plaine et colline : ZM I et II : ZM III et IV :	<input type="checkbox"/> Fr. 2'000.– <input type="checkbox"/> Fr. 8'000.– <input type="checkbox"/> Fr. 10'000.–
<input type="checkbox"/> Renforcement électrique	Fr. 1.00/ mètre linéaire nbre de mètres : _____	Fr: _____
<input type="checkbox"/> Entretien des clôtures sur terrain difficile (zone de montagne)	Fr. 1.00/ mètre linéaire nbre de mètres : _____	Fr: _____

